

Réf: Dossier 383456

Avis de constitution

SOCIETE « DISTRIMED HEALTH COTE D'IVOIRE » en abrégé « DCI SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SABLE, Lot 750, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 05/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DISTRIMED HEALTH COTE D'IVOIRE » en abrégé « DCI SARL »

Objet : Commercialisation en gros, demi-gros et détail de matériel médico-chirurgical.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-La participation de la société à toutes opérations susceptibles de se rattacher audit objet par voie de création de sociétés nouvelles, apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, acquisition, location ou location-gérance de fonds de commerce, alliance, association en participation ou groupement d'intérêt économique ;

-Ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet, ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 250,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SABLE, Lot 750, Ilot 22

Dirigeant(s) M LAURENT-DEWASH EDDY MICHEL
(COGÉRANT), Mme BAMBA MARIAME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00675 du 13/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09445/GTCA/RC/2025 du 13/02/2025

